

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sabrina Clément](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5b31afbb78882eb8486802d4>

Date d'obtention : 2024-09-18 18:21:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un élève nous rapporte une situation qui impliquerait de la pornographie juvénile, l'intervenant doit en premier parler avec l'élève qui fait le signalement. L'intervenant remplit ensuite la grille d'évaluation de l'incident. Deuxièmement, évaluer l'incident sans porter de jugement et avec réconfort. Troisièmement, en discutant avec la victime (si ce n'est pas elle qui a dévoilé l'événement), remplir la grille d'évaluation de l'incident. Il est important de parler avec la victime avec respect et dignité. Lui demander si d'autres personnes auraient reçu la photo. Si d'autres élèves auraient vu la photo, poursuivre le protocole avec eux en remplissant pour chacun la grille d'évaluation de l'incident. Si l'intervenant juge qu'il y a acte malveillant, il est important de contacter immédiatement le service de police et de ne pas remplir la grille d'évaluation de l'incident à l'instigateur. Confisquer le téléphone de l'instigateur. Si l'intervenant juge qu'il s'agit d'un acte impulsif, poursuivre avec l'étape 4. Quatrièmement, rencontrer l'instigateur et remplir la grille d'évaluation de l'incident. Confisquer ensuite son téléphone et contacter le service de police pour la suite de l'intervention. Contacter dans les meilleurs délais les parents de la victime, de l'instigateur et des autres personnes impliquées. Effectuer un signalement à la DPJ. En aucun cas l'intervenant doit consulter les photos en question.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est très important d'écouter chaque élève avec respect et sans jugement pour qu'ils se sentent à l'aise de se confier. Il est également très important de ne jamais accepter de voir les images en question, car il s'agit d'un acte criminel. De plus, dans tous les cas, sauf lorsque l'intervenant a raison de croire qu'il ne s'agit pas de pornographie juvénile, il est absolument important de contacter le service de police pour la suite de l'intervention pour éviter que les images continuent de se propager. Je retiens également que la trousse SEXTO est conçue exclusivement pour le milieu scolaire où des personnes mineures sont impliquées. Dans le cas où la situation impliquerait un adulte, l'intervenant remplit la grille d'évaluation SEXTO avec les faits de la victime d'âge scolaire et rapporte les faits au service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape la plus délicate est l'étape où l'intervenant rencontre l'instigateur. Si l'instigateur a des idées malveillantes, il pourrait tenter de se justifier ou de banaliser la situation. De plus, l'instigateur pourrait facilement se sentir jugé par l'intervenant. Il pourrait avoir peur des répercussions légales ou de sa réputation. Il pourrait également avoir peur de la réaction de ses parents. Il est également délicat de lui demander de rendre son téléphone. De façon générale, les adolescents sont peu enclins à rendre leurs appareils aux intervenants lorsqu'il ne s'agit pas d'une situation de pornographie juvénile. Alors rendre son téléphone dans un cas comme ceci pourrait les rendre encore plus réfractaires.